

Vous avez 60 ans et plus et souhaitez vous faire vacciner ? La Ville vous accompagne...

Depuis janvier 2021, une campagne de vaccination contre la Covid 19 est menée pour les seniors et les personnes les plus à risque.

Les étapes de la stratégie vaccinale évolue...



En collaboration avec l'agglomération de SQY, nous recevons régulièrement des créneaux avec un nombre de vaccinations possible au vélodrome de Montigny-le-Bretonneux. Nous tenons une liste d'attente à jour et contactons les personnes inscrites dès lors qu'un créneau est proposé. Les déplacements pour les personnes isolées ou en difficulté de mobilité peuvent être également organisés avec des minibus municipaux.

N'hésitez pas à vous rapprocher du Centre communal d'action sociale (CCAS) pour être inscrit sur la liste d'attente.

Si vous avez plus de 60 ans, si vous êtes en difficulté de mobilité et/ou isolé ou que vous connaissez une personne dans cette situation souhaitant se faire vacciner, n'hésitez pas à contacter nos services :

ccas@magny-les-hameaux.fr ou au **01 39 44 71 18**

Accueil Hôtel de Ville : 01 39 44 71 71

| Tranche d'âge | Pré-requis de priorité de santé | Pré-requis de risque pour les seniors |
|---------------------------|--|--|
| 18 à 49 ans inclus | <ul style="list-style-type: none"> Présence d'une pathologie chronique ou d'une affection grave | <ul style="list-style-type: none"> Présence d'une pathologie chronique ou d'une affection grave |
| 50 à 54 ans inclus | <ul style="list-style-type: none"> Présence d'une pathologie chronique ou d'une affection grave | <ul style="list-style-type: none"> Présence d'une pathologie chronique ou d'une affection grave |
| 55 à 59 ans inclus | <ul style="list-style-type: none"> Présence d'une pathologie chronique ou d'une affection grave | <ul style="list-style-type: none"> Présence d'une pathologie chronique ou d'une affection grave |
| Plus de 60 ans | <ul style="list-style-type: none"> Présence d'une pathologie chronique ou d'une affection grave | <ul style="list-style-type: none"> Présence d'une pathologie chronique ou d'une affection grave |

Infos pratiques

Le service proposé par la Ville n'est pas une plateforme de réservation de créneaux.

Vous avez la possibilité de vous inscrire par vos propres moyens via les deux plateformes :

www.sante.fr ou www.doctolib.fr.

Les **prochaines étapes de la stratégie vaccinale** sont les suivantes :

- depuis le 16 avril : ouverture aux personnes entre 60 et 70 ans, soit 10 millions de personnes vaccinées à la mi-avril ;
- à partir du 15 mai : ouverture aux personnes entre 50 et 60 ans, soit 20 millions de personnes vaccinées à la mi-mai ;
- à partir de mi-juin : ouverture à l'ensemble des Français de moins de 50 ans, soit 30 millions de personnes vaccinées à la mi-juin ;
- d'ici la fin de l'été, tous les Français de plus de 18 ans qui souhaitent se faire vacciner pourront l'être.

En centre de vaccination :

- + de 60 ans sans conditions
- Patients à très haut risque âgés de 18 ans et +
- 50/54 + comorbidités, patients à haut risque
- Professionnels de santé et personnels intervenant dans les établissements médico-sociaux (voir liste actualisée ci-jointe)

Rappel : les 55/59 ans avec ou sans comorbidité peuvent se faire vacciner en AstraZeneca ou Janssen (si disponible sur le territoire) en médecine de ville (médecin traitant, pharmaciens) hors centre de vaccination.

Liens utiles

[Vaccination : les services mobilisés pour coordonner, organiser et accompagner nos seniors](#)